



COMPTE RENDU CTL DU 02/03/2021

- Ordre du jour :

- 1 - **Approbation du PV des CTL des 25/06/20, 12/11/2020, 20/11/2020 et 10/12/2020**
- 2 - **Stratégie d'accueil des usagers (pour avis)**
- 3 - **Mise en place des accueil de proximité à Bligny-sur-Ouche (FS), Pouilly-en-Auxois (FS), Seurre (FS) et Venarey-lès-Laumes (FS) (pour avis)**
- 4 - **Présentation du budget 2021 (pour information)**
- 5 - **Concentration de l'ensemble du recouvrement forcé des créances patrimoniales au sein des SIE désignés par arrêté et PRS (pour information)**
- 6 - **Recrutement de deux contractuels à la mission Politique Immobilière de l'Etat (pour information)**
- 7 - **Recrutement d'un CDL à Châtillon-sur-Seine par CDI ou détachement (pour information)**
- 8 - **Questions diverses**

Déclarations liminaires lues par la CFDT et la CGT.

La CGT salue la déclaration liminaire de la CFDT. Nous partageons en grande partie leur réflexion, une fois n'est pas coutume....

Réponses JPC

Non, l'idée n'est pas de proposer uniquement de l'accueil sur RDV (Pour nous, on verra bien dans quelques mois ou qq années...)

Beaucoup de blabla de la part du Directeur, souvent si loin de la réalité du terrain et des attentes des agents et des contribuables.

E. Lepage donne une information : 69 % de réponse aux e-contact à une semaine (sur janvier/février 2021)

1 - **Approbation du PV des CTL des 25/06/20, 12/11/2020, 20/11/2020 et 10/12/2020**

Tous les PV sont approuvés

2 - **Stratégie d'accueil des usagers (pour avis)**

Bcp de diversité dans les réponses des agents.

SPFE : si fermeture accueil du public du SPFE, l'accès à télé-acte empêché ce jour de fermeture

Jour de fermeture. Pour JPC soit le mercredi soit le jeudi (pas le vendredi entre autre à cause du SPFE et de l'« image » de la fermeture le vendredi vis à vis des fonctionnaires...)

L'idée est de prévoir une ouverture à 4 jours et que les contribuables du SPFE puissent être reçus sur 5 jours.

La CGT a insisté sur le désir des agents de la cellule accueil d'une fermeture au public les vendredis. Nous avons insisté sur les contraintes fortes qui pèsent quotidiennement chaque semaine et toute l'année sur une équipe réduite qui n'est pas inépuisable et que les choix à faire doivent forcément tenir compte en grande partie de ceux qui sont les plus concernés.

69 rdv honorés pour SPFE sur janvier/février par les professionnels (notaires/avocats) ; mais la problématique est le flux des contribuables qui viennent sans avoir pu avoir accès à la prise de rdv en ligne.

Résumé de JPC :

Fermeture le vendredi pas possible ; compromis : fermeture Boudronnée le mercredi et accès sur rdv des contribuables SPFE.

Proposition de la Direction pour la Boudronnée :

- ouverture au public de 9h à 12h et de 14h à 16h (fermeture le mercredi, sauf pour SPFE ouvert sur rdv)

Uniquement un accueil sur rdv les 4 après-midi

- Pour l'accueil téléphonique, les souhaits des agents ont été suivis :

Exemple : 9h-12h et 13h-16h (Boudronnée)

La CGT fait part de son scepticisme quand à la réussite et de l'efficacité de cette stratégie. Pour nous, la « réorganisation à tout va » ne peut pas être la solution quand en parallèle nous subissons des manques d'effectifs criant et des suppressions à venir au 01/09/2021 comme chaque année hélas.

Vote :

Accueil physique :

Pour : (2) CFTC

Abstention : (5) : Solidaires 4 et CFTC 1:

Contre : CGT

Accueil tel :

Pour : (2) CFTC

Abstention : 4 Solidaires

Contre : (2) : CGT et CFDT

3 - Mise en place des accueil de proximité à Bligny-sur-Ouche (FS), Pouilly-en-Auxois (FS), Seurre (FS) et Venarey-lès-Laumes (FS) (pour avis)

Nous sommes très réservés, pour ne pas dire totalement contre la mise en place de ces accueils de proximité où l'ont fait croire que les usagers auront face à eux un agent « polyvalent » qui saurait tout sur tout, alors que ces agents ne peuvent pas avoir autant de connaissances qu'un agent DGFIP. En effet, les agents « France Service » répondent aux usagers sur 14 thèmes des 14 partenaires aussi différents que la DGFIP, Pole emploi, CAF, CARSAT...

Nous avons exprimé notre mécontentement sur ce sujet.

Vote : Contre (unanime)

4 - Présentation du budget 2021 (pour information)

Discussions stériles autour du budget...

Si vous êtes intéressés, nous pouvons vous donner des détails sur des points précis.

5 - Concentration de l'ensemble du recouvrement forcé des créances patrimoniales au sein des SIE désignés par arrêté et PRS (pour information)

Afin de garantir la sécurité juridique et organisationnelle du recouvrement forcé des créances patrimoniales à forts enjeux, le décret n° 2020-1471 du 27 novembre 2020 et l'arrêté du 27 novembre 2020, relatif aux services chargés du recouvrement forcé des créances d'enregistrement et de publicité foncière, ont été pris pour concentrer de manière exhaustive et pérenne en SIE et en PRS le recouvrement forcé de l'ensemble de ces créances. De nouvelles modalités pratiques de mise en œuvre du recouvrement de certaines de ces créances dans les services ont vocation à s'appliquer à compter du 1er décembre 2020.

Pas de commentaires de la part des OS sur ce sujet

6 - Recrutement de deux contractuels à la mission Politique Immobilière de l'Etat (pour information)

Dans notre déclaration liminaire, nous avons largement donné notre avis sur ce sujet et du **scandale de supprimer des emplois de fonctionnaires titulaires pour recruter des personnes par contrats contractuels en CDD.**

7 - Recrutement d'un CDL à Châtillon-sur-Seine par CDI ou détachement (pour information)

Actuellement, le portefeuille du CDL de Châtillon-sur-Seine est réparti sur les 3 autres CDL

8 - Questions diverses

Mise en place à venir d'un service décentralisé à Montbard (parmi les 66 en France) :

20 à 25 agents à partir du 01/09/2022

Il s'agira d'un service « centre de qualité des données »

lien pour plus d'infos

<https://portail.dgfip.finances.gouv.fr/ulysse/metier/relocalisation-de-services>

- La campagne IR à venir :

Préparation d'une campagne en présentiel, en essayant de recevoir physiquement le moins possible de contribuables. Informations à venir.

Risque à venir de confinement plus fort. Si c'est le cas, les agents des SIP qui sont en train d'être équipés pourront assurer la mission à distance.

Un CTL doit être reconvoqué pour le sujet N°3. Ce devrait être le mercredi 10/03.